



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 50 (1952), p. 49-63

Paul Barguet

Les stèles du Nil au Gebel Silsileh [avec 3 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kaž'i'nik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ????????? ???? ?? ????????? ??? ????? ?? ????????? ????????? ?? ????????? ????????? ????????????? ???????????? ????????? ????????? ?? ??? ????????? ??????:	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)

LES STÈLES DU NIL AU GEBEL SILSILEH

(avec trois planches)

PAR

PAUL BARGUET.

Par leur emplacement en une région où les deux falaises, arabique et libyque, sont rapprochées au point de tomber verticalement dans le fleuve, les stèles du Nil à Silsileh marquent une frontière naturelle, celle qui sépare l'Égypte proprement dite de la Nubie, le nome de *T;-Sty* englobant, à l'origine, tout ce qui est au sud du Gebel Silsileh ⁽¹⁾.

Les quatre grandes stèles de la XIX^e dynastie, que nous publions ci-après en textes parallèles ⁽²⁾, ne sont pas ce que l'on a improprement appelé des

⁽¹⁾ Le premier nome de Haute Égypte est, en réalité, un nome nubien; selon Sethe (*Urgeschichte*, § 151), le Nil franchissait jadis, à Silsileh, une cataracte, qui marquait la frontière sud de l'Égypte.

⁽²⁾ Les abréviations S., R. II, M., R. III, correspondent respectivement à Seti I^{er}, Ramsès II, Ménéphthah, et Ramsès III. Lepsius a publié le texte des trois dernières stèles (*Denkm.*, III, 175 a, 200 d, 218 d), et L. Stern en a donné une traduction dans *Z. Ä. S.*, 1873, XI, p. 129 (cf. aussi ses corrections dans *Z. Ä. S.*, 1875, p. 175-176); Ch. Palanque, dans son ouvrage sur *Le Nil à l'époque pharaonique* (*Bibl. Ec. des Hautes Études*, t. 144, 1903, p. 71-78) a redonné le texte de Ramsès II, avec une traduction.

Nous avons pu dégager une quatrième

Bulletin, t. L.

stèle, de Seti I^{er}, stèle qui avait été donnée comme détruite par Lepsius (*Denkm.*, Text, West-Silsilis, 16-17); elle était enterrée jusqu'à mi-hauteur, et se trouve située immédiatement au sud des stèles de Ramsès II et Ménéphthah; conçue en stèle-chapelle, comme ces dernières, elle est malheureusement très abîmée, une partie de sa corniche s'étant écroulée et ayant, dans sa chute, rasé plus des trois-quarts du texte. Elle était reliée au Nil par un escalier, dont quelques marches sont encore visibles.

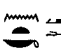
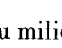

Nous remercions notre collègue, M. Fr. Daumas, qui a bien voulu nous remettre une de ses copies de la stèle de Ramsès II. Et nous adressons nos vifs remerciements à M. Gustave Lefebvre, dont les conseils nous ont été précieux.

hymnes au Nil; ce sont plus simplement des stèles de donations, donations extraordinaires faites, à certaines dates de l'année par le roi lui-même, au dieu-Nil Hâpy, à son point d'entrée en Egypte. Ceci apparaît clairement dans la plus ancienne de ces stèles, celle de Seti I^{er}, où il n'y a pas place pour l'invocation directe au dieu, invocation qu'emprunteront ensuite les stèles ramessides aux hymnes à Hâpy, et qu'elles placeront en incise dans la première phrase du texte ⁽¹⁾; ainsi est mis, dès l'abord, l'accent sur une note nouvelle donnée par ces dernières stèles, qui ont délibérément sacrifié certains développements pour mieux équilibrer leur texte, l'alléger, et lui donner une valeur poétique qui fait défaut dans la stèle de Seti I^{er} ⁽²⁾.

Les trois stèles-chapelles de Seti I^{er}, Ramsès II et Ménéptah, sont conçues identiquement : assez profondément enfoncée entre deux colonnes fasciculées, la stèle proprement dite comprend, sous le cintre, un long texte se développant en lignes horizontales et suivi d'un grand tableau donnant la liste des offrandes ; ces stèles mesurent respectivement, dans leur longueur, 2 m. 57, 2 m. 54 et 2 m. 48. La stèle, plus simple, de Ramsès III, mesure, quant à elle, 1 m. 37.

Nous donnerons seulement, ci-après, le grand texte horizontal laissant de côté la longue liste des offrandes.

S. : 1 { [] }
 R. II : 1 []
 M. : 1 []
 R. III : 1 { [] }

⁽¹⁾ R. II, fin l. 2  au milieu l. 4 
. On remarquera le balancement des deux phrases :

« Tu es l'Unique, ... on ne connaît pas ton essence ; le jour où tu sors ... »

Tu es possesseur de poissons, ... l'ennéade ne connaît pas ton essence ; ... à ta venue ... ».

⁽²⁾ Cette remarque s'impose surtout en ce qui concerne le début de la déclaration royale (R. II, fin l. 6 = S. I. 7) : on a accentué

le balancement des deux phrases, en supprimant ce qui l'alourdissait dans la première, et en établissant entre elles un équilibre qui fait ressortir une certaine redondance (double parallélisme antithétique) :

« C'est Hâpy qui fait vivre le Double-Pays : mets et aliments n'existent qu'après qu'il s'est gonflé ;

certes tous les hommes vivent sous sa garde : on n'est riche qu'après qu'il l'a ordonné ».

S. : -----
 R. II : R. II :
 M. : M. :
 R. III : R. III :


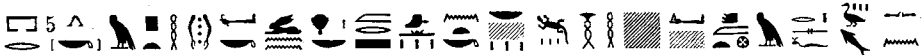
S. : -----
 R. II : R. II :
 M. : M. :
 R. III : R. III :



S. : -----
 R. II : R. II :
 M. : M. :
 R. III : R. III :







S. : ----- -----
 R. II : R. II :
 M. : M. :
 R. III : R. III :



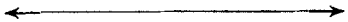




a : La longueur de la lacune chez Seti I^{er} ne correspond pas au long développement des stèles ramessides. Il faut supposer que tout

ce qui, chez celles-ci, est invocation directe à Hâpy, est une addition postérieure.

S. : _____
 R. II : 
 M. : 
 R. III : 

S. : _____
 R. II : 
 M. : 
 R. III : 

S. : _____ →   
 R. II : 
 M. : 
 R. III : 

S. : 
 R. II :  
 M. :  
 R. III :  

a : Les stèles ramessides ont supprimé ici un passage du texte de Seti I^{er}, si l'on en juge par la longueur de la lacune chez ce dernier ; le passage supprimé avait approximativement la longueur d'une demi-ligne.

La première ligne des stèles de Ramsès II et Ménéphthah, et les lignes 1 et 2 de la stèle de Ramsès III, énoncent simplement les protocoles royaux. Nous les donnerons séparément.



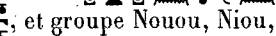
R. II : « 1^{re} année, 3^e mois de la saison-šmw, 10^e jour, sous la Majesté de l'Horus « Taureau-vaillant, aimé-de-Mâat », les Deux Déesses « protecteur-de-l'Égypte, qui-courbe-les-pays-étrangers », l'Horus d'or « riche-en-années, grand-de-victoires », le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double-Pays « Ousimârê, élu-de-Rê », le fils de Rê, possesseur des couronnes « Ramsès II », aimé de Hâpy, père des dieux ; qu'il soit doué de vie, stabilité et majesté comme Rê, à jamais.

M. : « 1^{re} année, 2^e mois de la saison-ḥt, 5^e jour, sous la Majesté de l'Horus « Taureau-vaillant, qui-se-réjouit-de-la-vérité, qui-s'offre-à-Rê-au-cours-de-chaque-jour », les Deux Déesses « qui-apparaît-comme-Ptah-en-centaines-de-milliers-(d'années) », le roi de Haute et Basse Égypte « Ba-en-Rê, aimé-d'Amon », le fils de Rê « Meneptah », doué de vie, aimé de Hâpy père des dieux ; qu'il soit doué de vie, stabilité et majesté, comme Rê, à toujours et à jamais.

R. III : « 6^e année, 3^e mois de la saison-pṛt, 14^e jour, sous la Majesté de l'Horus « Taureau-vaillant, dont-grande-est-la-royauté », les Deux Déesses « riche-en-jubilés-comme-Ta-Tenen », l'Horus d'or « riche-en-années-comme-Atoum, souverain-protecteur-de-l'Égypte, qui-courbe-les-pays-étrangers », le roi de Haute et Basse Égypte, maître du Double-Pays « Ousimârê-aimé-d'Amon », le fils de Rê, possesseur des couronnes comme Atoum « Ramsès III », doué de vie à jamais, (aimé d')Amon-Rê, roi des dieux.

Suit un texte commun aux trois stèles R. II, M., R. III ; les passages supplémentaires de la stèle de Seti I^{er} seront simplement traduits en note ; les lignes sont numérotées d'après le texte de la stèle de Ramsès II.

« 3 Vive le dieu parfait, aimé de Noun, Hâpy, père des dieux et de la neuvaine qui est dans le flot ⁽¹⁾, nourriture, aliment, provende de l'Égypte, qui fait


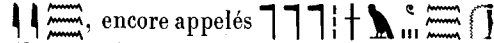
⁽¹⁾ Cette « ennéade », qui sera appelée plus loin  comprend en réalité 6 divinités ; elle figure à Edfou sous le nom de  et  et groupe Nouou, Niou, Hehou, Chou,


Thot et Ptah (ROCHEMONTÉIX, *Le Temple d'Edfou*, I, 491 ; CHASSINAT, *ibid.*, II, 255, et pl. CCCCXI et CCCCXII du tome XII). Ses trois premiers membres appartiennent à l'ogdoade hermapolitaine et sont des émanations de Chou,

vivre chacun de son *ka* ⁽¹⁾, sur le chemin de qui est l'abondance, sur les doigts de qui est la nourriture, à la venue de qui tous les hommes sont en joie. Tu es l'Unique, ³ qui se crée lui-même ⁽²⁾, (ô toi) dont on ne connaît pas l'essence : le jour où tu sors de ta caverne, chacun est en joie. Tu es possesseur de poissons, riche en grains, gratifiant l'Égypte de gibier d'eau, (ô toi) dont les dieux de l'ennéade ne connaissent pas l'essence : tu es leur vie, (car) à ta venue leurs pains d'offrande sont doublés ⁽³⁾ ⁴ et leurs tables sont pourvues; ils font des acclamations à ton apparition, (car) tu es celui qui les fait renaître ⁽⁴⁾, avisant aux moyens de faire vivre tous les humains, comme Rê quand il était souverain de ce pays, (tu es) celui qui satisfait le Noun et l'amène en paix; le collège de ses dieux du sud est plein de joie ⁵ chaque fois qu'il désire ⁽⁵⁾, Hâpy le Père, accomplir des bienfaits à travers le Pays-Aimé, en une création de son

qui est mentionné immédiatement après eux; la présence de Thot ne fait que confirmer cette origine du collège des dieux de l'eau; pour ce qui est du dieu Ptah, sa présence est due vraisemblablement au fait qu'il était déjà assimilé à Noun, et appelé Ptah-Noun-Our.

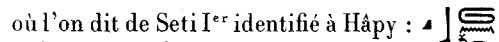

Ce «collège» des dieux de l'eau figure dans le conte de Sinouhé (Sin. B, 209); il est mentionné aussi dans le *Livre des Morts*, 14° butte (NAVILLE, *Das Ägyptische Totenbuch*, I, pl. CLXXI, chap. 149 o).

A Silsileh même, au spéos d'Horemheb, on trouve mention des , encore appelés  (LEGRAIN, *Notes d'inspection*, dans *A.S.A.E.*, IV, 216-217).

⁽¹⁾ On peut aussi comprendre : « qui fait vivre chacun de la nourriture qu'il procure (*k3:f*) »; cf. LEGRAIN, *Statues et Statuettes de rois et de particuliers*, II, 18 (n° 42152), où Ramsès VI, identifié à Hâpy, est appelé .

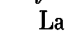
⁽²⁾ Allusion à l'inondation, qui se produit chaque année.

⁽³⁾ Plutôt que : « on redouble leurs pains d'offrande »; c'est le Nil lui-même qui agit. Cf. LEGRAIN, *op cit.*, II, p. 3 (n° 42139),

où l'on dit de Seti I^{er} identifié à Hâpy :  « il double leurs pains d'offrande sur terre »; cf. aussi BORCHARDT, *Statuen und Statuetten*, II, p. 136 (n° 583, l. 11 de la statue d'Amenhotep), où Hâpy est le dieu qui « donne les plantes et double les aliments ». Une scène de la grande salle hypostyle de Karnak (moitié sud, paroi ouest) représente Amon, donneur d'eau, disant à Ramsès II :  « je double pour toi la nourriture ».

⁽⁴⁾ Il s'agit ici, vraisemblablement, d'un verbe *msms*, reduplication du simple *ms*, et indiquant une répétition de l'action (GARDINER, *Eg. Gram.*², § 274; LEFEBVRE, *Gram.*, § 225).

⁽⁵⁾ La conjonction *dr* est employée ici pour *m-dr* (ERMAN, *Neuäg. Gram.*², § 810) elle se trouve normalement devant une forme *sdm.f*, et non une forme *sdm-n.f*, comme c'est le cas ici. Nous ne connaissons qu'un exemple, ptolémaïque, de *dr* devant *sdm-n.f* (CHASSINAT, *Edfou*, III, 163, l. 12).

La graphie  de *dr* se rencontre en particulier au Ouâdi Hammâmât (COUYAT-MONTET, *Les Inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, p. 40-41).

propre cœur, (étant) d'une grande vigilance, à tout moment, à procurer aux vivants leur nourriture ⁽¹⁾, multipliant les grains comme le sable ⁽²⁾, (en sorte que) ⁽³⁾ les greniers soient pleins à déborder ⁽⁴⁾.

Or, Sa Majesté cherchait les occasions d'être ⁶ agréable au père de tous les dieux ⁽⁵⁾ et au collègue des dieux du sud qui président au flot, et son cœur ⁽⁶⁾, intelligent comme (celui de) Thot, méditait aux biens qu'ils aiment; il n'existe pas de roi qui ait fait ce qu'il a fait ⁽⁷⁾ en ce pays, depuis le temps de Ré.

Alors Sa Majesté dit : « C'est Hâpy qui fait vivre le Double-Pays ⁽⁸⁾ : mets et aliments n'existent qu'après qu'il s'est gonflé ⁽⁹⁾; certes tous les hommes

⁽¹⁾ *Hr* au lieu de *hrt* n'est pas rare (*Wb.*, III, 390).

Il faut comprendre : *hhy* (*n*) *nhw hr-sn*; sur *hhy* «désirer procurer (la vie à...)», cf. *Wb.*, III, 152, 3; ce sens n'est attesté qu'à l'époque grecque, mais il s'impose ici : on ne peut en effet traduire «penser (à ce) dont on vit» *hhy nhw hr-sn*, le verbe *nh* ne se construisant jamais avec *hr*.

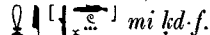
Pour la place du datif avant le complément direct, cf. LEFEBVRE, *Gram.*, § 583, 1°.

La stèle de Seti I^{er} comporte ensuite un passage très mutilé, qui n'existe pas dans les stèles ramessides; peut-être faut-il restituer ainsi : *snh bw nbw m k'f šps-tw m...* «qui fait vivre chacun de son *ka*; on est riche...».

⁽²⁾ On a de nombreux exemples de cette comparaison avec le sable du rivage, pour donner l'idée d'une quantité que l'on ne peut dénombrer. Cf. en particulier *Pap. Harris*, I : «ses champs et ses troupeaux, ils sont nombreux comme le sable du rivage» (4,4); «la voie sacrée est ornée de fleurs de tous pays, de roseaux, de papyrus et de plantes-*rdmt*, semblables (en nombre) au sable» (8,4); l'huile en est abondante plus que le sable du rivage» (8,6). Cf. aussi, sur une stèle de Ramsès II : «nombreuses sont tes années plus

que les grains de sable du rivage» (MASPERO, *Études de Mythologie et d'Arch. ég.*, IV, p. 18).

⁽³⁾ Sur le sens consécutif que peut revêtir le pseudo-participe, cf. LEFEBVRE, *Gram.*, § 350.

⁽⁴⁾ Une longue phrase, presque entièrement détruite, est ensuite donnée par la stèle de Seti I^{er}; elle semble se terminer par  *mi kd.f*.


⁽⁵⁾ Sur ce désir qu'ont les rois de plaire aux dieux, cf. VI. VIKENTIEV, *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa*, p. 20-21.

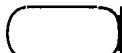

⁽⁶⁾ Le texte porte bien *ib*, et non *hr*, comme le donnait par erreur Lepsius. L'épithète *ip-ib* est surtout appliquée à Thot, mais elle n'est attestée qu'à l'époque ptolémaïque (*Wb.*, I, 66, 18).

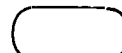
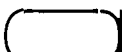
⁽⁷⁾ Le texte porte *ir ir(t).n.f*, et non simplement *ir n.f*.

⁽⁸⁾ La stèle de Seti I^{er} comprend ensuite un développement supplémentaire, commençant par *sk[sw?]*, et que l'on peut traduire : «alors qu'il s'entoure des produits de la terre tout entière.»

⁽⁹⁾ Sur le sens restrictif donné à la proposition temporelle, cf. LEFEBVRE, *Gram.*, § 393.

Nous donnons ici au verbe *bsi* le sens de «se gonfler», d'après le terme médical , qui désigne une enflure.

des offrandes pour son père Amon-Rê, roi des dieux, pour Hâpy, père des dieux, et pour le collège des dieux du sud qui président au flot, deux fois par an, (à savoir) à l'époque de l'eau sainte de Silsileh ⁽¹⁾, ¶ place magnifique, et à (l'époque où) l'eau y est basse ⁽²⁾, jusqu'à la douzième heure de la nuit ⁽³⁾, pour le salut du roi de Haute et Basse Egypte, maître du Double-Pays,  fils de Rê, possesseur des couronnes, , doué de vie comme son père Rê, chaque jour.

Faire comme offrande : que ce dieu soit pourvu de mets d'autel le 15 du 1^{er} mois d'*h̄t*, et le 15 du 3^e mois de *šmw*, comme redevance pour chaque année. Liste d'offrandes ⁽⁴⁾ dans ¹⁰ les millions et centaines de milliers d'années du roi de Haute et Basse Egypte, maître du Double-Pays , fils de Rê, possesseur des couronnes, , doué de vie : 1 veau jeune, 1 oie-rô, 2 oies-*smn*. Liste de ces offrandes que l'on offrira à tous les dieux et à Noun,

nettement la fin du discours royal et le début de la phrase suivante.


En nous fondant sur un texte de Dendérah, (CHASSINAT, *Le Temple de Dendara*, II, 190, 8) qui énonce que « le roi agrandit les *n̄bw* et multiplie les champs-*tp̄w* », nous proposons de construire comme suit : « les *n̄bw* sont une création du cœur du roi » ; nous aurions simplement antéposition honorifique de *nswt-b̄iti*, avec rappel par le pronom *.f* dans *ib.f*.

Sur les *n̄bw* « terres neuves », terres que l'inondation vient de dégager et de livrer à la culture, cf. GARDINER, *op. cit.*, p. 28. Ainsi le roi « crée » les *n̄bw* en ce sens qu'il les met en exploitation ; mais c'est le Nil qui, par son inondation, rend la chose possible.



⁽¹⁾ C'est-à-dire à l'époque de l'inondation.

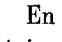
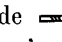
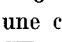
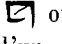
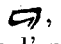
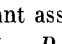
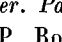
⁽²⁾ Le texte de Seti I^{er}, qui porte *wšr*, en variante de *w̄hr*, est d'une très grande importance ; c'est lui qui donne la clef du passage ; le mot *wšr* est nettement gravé. Il s'agit évidemment de la racine *wšr* « être sec » ; la traduction littérale est : « à (l'époque où) l'eau est basse sur elle (= Silsileh) ».

Le sens du verbe *wšr* se confond ici avec

celui du verbe voisin *wš* « manquer ». — est mis pour  « pendant, en, à (l'époque) » (LEFEBVRE, *Gram.*, § 489).

Les deux moments de l'année dont il vient d'être question, l'époque de « l'eau sainte » (inondation) et l'époque des basses-eaux, se situent respectivement le 15 du 1^{er} mois d'*h̄t* et le 15 du 3^e mois de *šmw*, comme il est indiqué peu après (fin l. 9).

Il est curieux de voir que Brugsch, qui n'a pas connu le texte de la stèle de Seti I^{er}, donne , et non pas  ◦, et le traduit par « le manque d'eau » (*Thes.*, p. 335).

En tout cas, le passage de  à  est énigmatique. Il peut toutefois s'expliquer par une confusion due à l'hiéroglyphique :  écrit  ou , et  écrit  étant assez proches l'un de l'autre (MÖLLER, *Hier. Palaeogr.*, II, n^{os} 335 et 342 Gurob et P. Rollin).

⁽³⁾ Lit. : « celle qui cache les splendeurs de l'aube » *h̄p̄ dsrw dwšw* (*Wb.*, III, 31, 2). Les offrandes à Hâpy sont faites à deux époques de l'année, et les cérémonies durent un jour complet, jusqu'à l'aube du jour suivant.

⁽⁴⁾ Il faut lire vraisemblablement *r̄h̄t n̄ h̄ptw*.

le jour où l'on jette à l'eau le livre de Hâpy⁽¹⁾, les céréales s'y rattachant (étant prises) sur⁽²⁾ le grenier des offrandes divines d'Amon-Rê, roi des dieux⁽³⁾».

Les stèles de Ramsès II et de Méneptah donnent ensuite un très long tableau d'offrandes; le tableau de la stèle de Seti I^{er} est entièrement masqué par la terre et les rochers et doit être à-peu-près illisible. La stèle de Ramsès III ne comporte pas de tableau.

⁽¹⁾ On a très peu de renseignements sur ces « livres de Hâpy ». Le *Pap. Harris*, I (37 b, p. 42) nous parle des « livres de Hâpy » et des cérémonies du Nil de Pi-Hâpy, d'Héliopolis, et de « la demeure d'Anubis seigneur de Sepa, à Tourah » (GARDINER, *Anc. eg. Onomastica*, II, 127).

Quant à la cérémonie au cours de laquelle on « jette à l'eau le livre du Nil », nous pouvons en fixer la date; selon Brugsch (*Thes.*, p. 335), il faudrait peut-être, d'après un texte d'Esneh, la placer le 1^{er} du mois de Choïak (Cf., aussi BRUGSCH, *Drei Festkalender des Temples von Apollinopolis Magna*, p. VI-VII). Dans ses *Denkmäler*, Lepsius nous donne ce texte d'Esneh, qui figure sur une des colonnes du temple :



« Le 4^e mois de *3ht*, 1^{er} jour, fête de « jeter le livre de Hâpy »; offrandes : les offrandes de Hâpy en pain, bière, bœufs, volailles, vin, lait, oliban, résine, *'gyt* du Delta, plantes vertes et toutes choses bonnes et pures ». (LEPSIUS, *Denkm.*, IV, 77 d).

La fête de Hâpy est indiquée ici après une série de 3 fêtes célébrées le même jour, les offrandes accordées aux dieux dont on célèbre la fête étant identiques à celles qui sont accordées à Hâpy.

⁽²⁾ Ou bien : « provenant de ». Sur *hr* indiquant la provenance, cf. GARDINER, *Eg. Gram.*, § 165, 2 ; LEFEBVRE, *Gram.*, § 491, 2.

⁽³⁾ La stèle de Méneptah ajoute deux autres épithètes d'Amon-Rê : « maître du ciel, régent de Thèbes ».

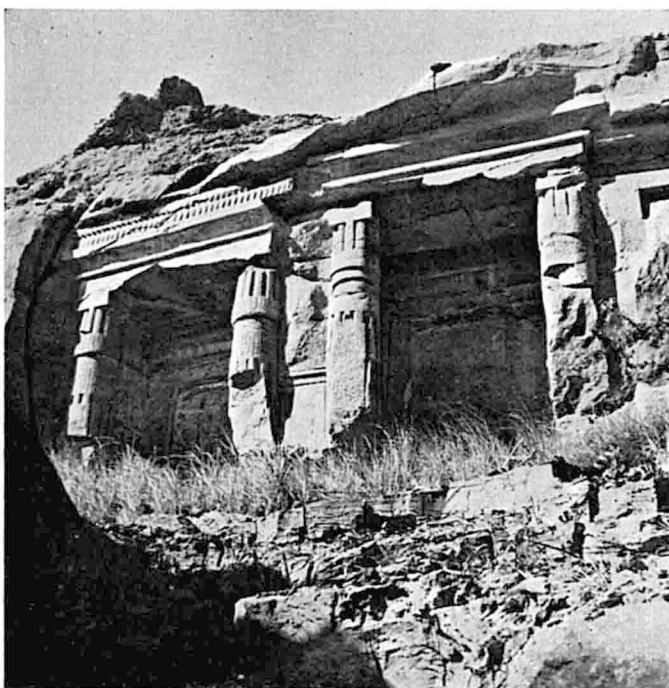
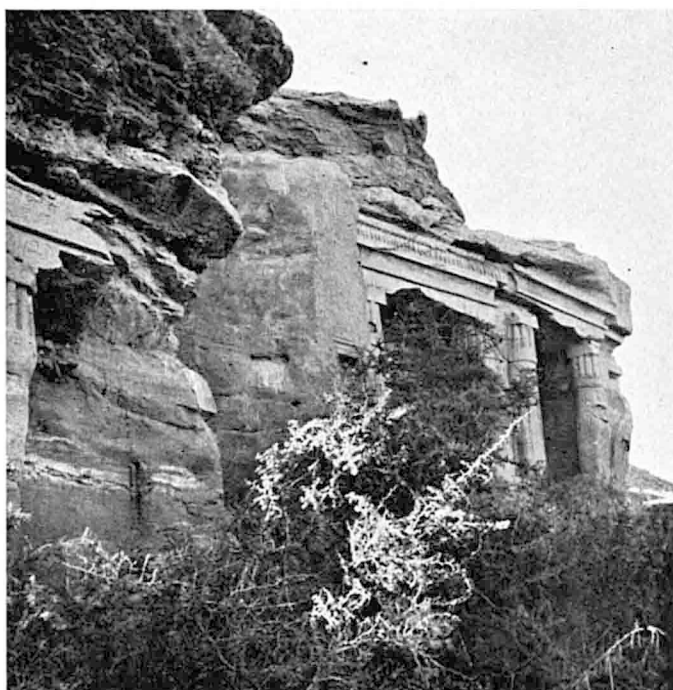


Fig. 1. — Les stèles de Ramsès II (à gauche) et Méneptah.

Fig. 2. — Emplacement de la stèle de Seti I^{er} (à gauche), par rapport aux stèles de Ramsès II et Méneptah.



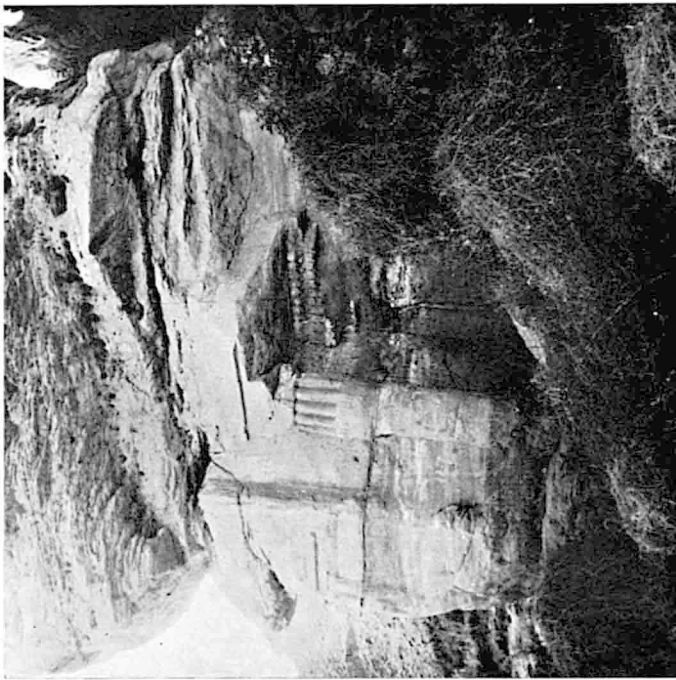


Fig. 3. — La stèle de Seti I^{er}.

1	ḥꜣ
2	ḥꜣ
3	ḥꜣ
4	ḥꜣ
5	ḥꜣ
6	ḥꜣ
7	ḥꜣ
8	ḥꜣ
9	ḥꜣ
10	ḥꜣ
11	ḥꜣ

Texte de la stèle de Seti I^{er}.

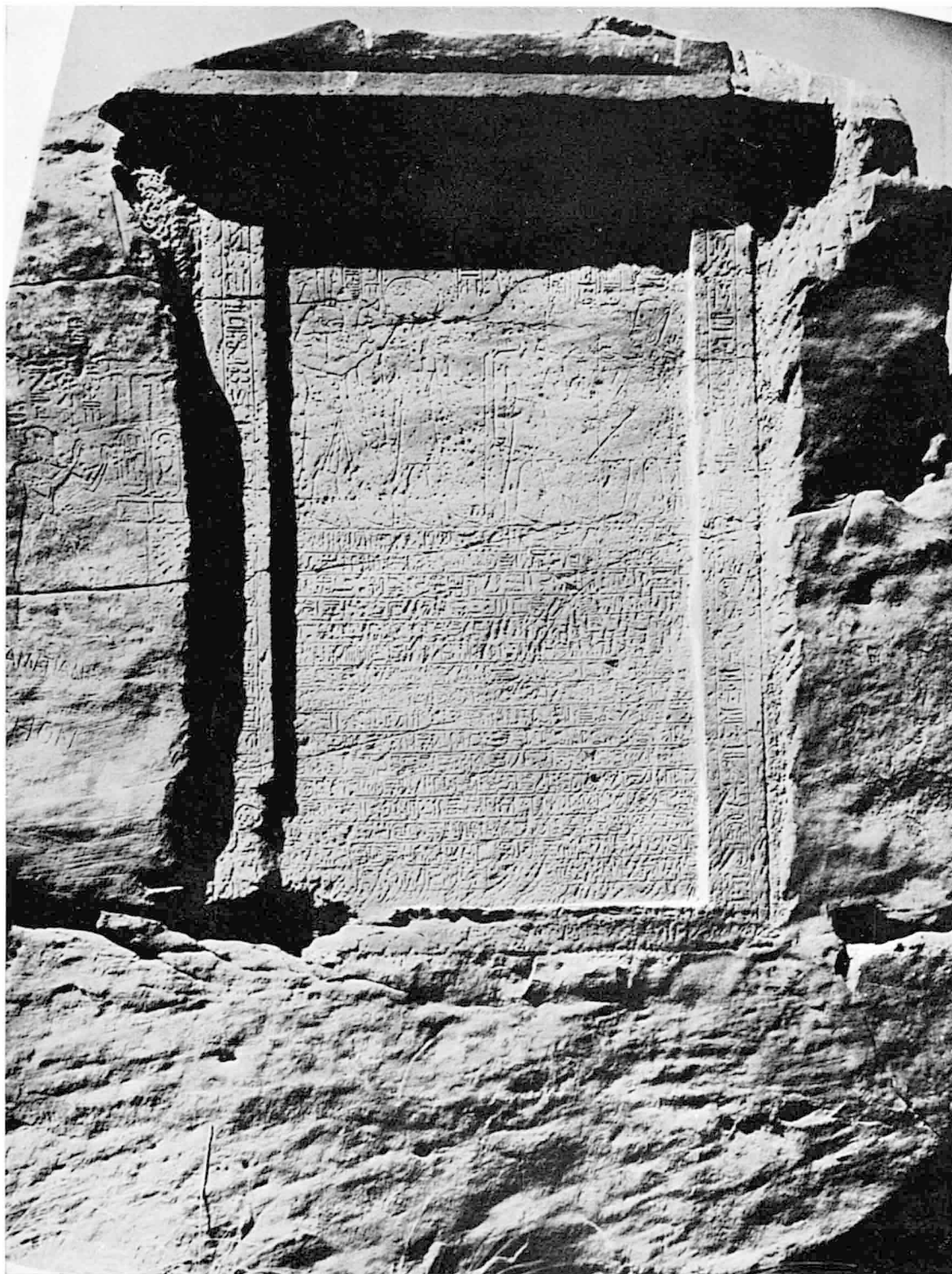


Fig. 4. — La stèle de Ramsès III.

P. BARGUET, *Les Stèles du Nil au Gebel Silsileh.*

BIFAO 50 (1952), p. 49-63 Paul Barguet
Les stèles du Nil au Gebel Silsileh [avec 3 planches].

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>